

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DES CANAUX DE MÉAILLES

SEANCE DU 24 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit et le 24 juin à 10 heures 30, l'Assemblée des Propriétaires régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Henri DELESSERT, Président, M. Charles MAERFELD étant secrétaire de séance.

Étaient présents ou représentés : (cf feuille émargement)

Nombre de voix présentes ou représentées : 150

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, le Président les informe que le quorum a été atteint, la réunion peut commencer à 10h30.

Le Président fait procéder au renouvellement de deux membres titulaires dont les noms sont : Messieurs Guy EYFFRED et François SAUVAN.

Conformément aux dispositions prévues dans la convocation, Messieurs Guy EYFFRED et Julien EYFFRED, ont fait acte de candidature par courrier daté du 13 juin 2018. Mme SAUVAN-ACHARY présente sa candidature lors de la réunion.

L'élection de Mme Marie Madeleine SAUVAN ACHARY ne peut être validée pour deux raisons :

- Absence de candidature dans les délais prévus par la convocation,
- Impossibilité d'élire un syndic supplémentaire.

Après délibérations de l'Assemblée, sont élus :
Syndics titulaires :

Guy EYFFRED : Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : 150
Julien EYFFRED : Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : 150

Messieurs Guy EYFFRED et Julien EYFFRED sont élus membres syndics titulaires pour une durée de trois ans.

Pour copie conforme.

A Méailles, le 24 juin 2018

Le Président,

Henri DELESSERT



**Association Syndicale Autorisée
des Canaux de Méailles**
Alpes de Haute Provence

Ainsi fait et délibéré

Les jour, mois et an que dessus

Secrétaire de séance

Charles MAERFELD

